BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1021

49 – MAINE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS

Ventes et cessions

503 036 071 RCS Angers.
ELIBAT 49.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 8000.00 EUR.
Adresse : 32, Boulevard Ayrault, 49100 Angers.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION ABSORBANTE ELIBAT 44 SAS au capital de 20.000 € Siège social : Immeuble le Grand Large 5 rue de Saint Nazaire 44800 SAINT-HERBLAIN 521.671.065 RCS NANTES ABSORBEE ELIBAT 49 SAS à associé unique au capital de 8.000 € Siège social : 32 boulevard Ayrault 49100 ANGERS 503.036.071 RCS ANGERS ACTIF : 432.763,60 € PASSIF : 163.766,40 € Diminué du montant de la distribution de dividende de l'exercice clos le 30 avril 2022, décidée par l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 1er septembre 2022 et attribuée aux anciens associés d'ELIBAT 49 : 70.000 € Actif net transmis : 198.997,20 € Rémunération de l'apport : Conformément au paragraphe II 3° de l'article L. 236-3 du Code de Commerce, la société absorbée et la société absorbante étant détenues à 100 % par la société GROUPE BATISANTE, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société absorbante contre les actions de la société absorbée, de sorte qu'il n'a pas été arrêté de parité d'échange. Le montant prévu de la prime de fusion : Non renseigné PROJET DE FUSION en date du 12 avril 2023 Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES, au titre de ELIBAT 44 en date du 13 Avril 2023 Et déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de ANGERS, au titre de ELIBAT 49 en date du 12 Avril 2023.